

Mutations des systèmes d'élevage et utilisation des espaces pastoraux privés et collectifs dans les Pyrénées centrales

Gibon A.

in

Bourbouze A. (ed.), Msika B. (ed.), Nasr N. (ed.), Sghaier Zaafouri M. (ed.).
Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 32

1997

pages 69-80

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971097>

To cite this article / Pour citer cet article

Gibon A. Mutations des systèmes d'élevage et utilisation des espaces pastoraux privés et collectifs dans les Pyrénées centrales. In : Bourbouze A. (ed.), Msika B. (ed.), Nasr N. (ed.), Sghaier Zaafouri M. (ed.). *Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 69-80 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 32)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Mutations des systèmes d'élevage et utilisation des espaces pastoraux privés et collectifs dans les Pyrénées centrales

Annick GIBON, INRA/URSAID Toulouse (France)

Résumé : Les terres collectives sont souvent considérées comme un frein au développement des activités d'élevage dans les milieux pastoraux méditerranéens. Elles sont alors vues comme un obstacle à l'adoption par les éleveurs de systèmes de production performants. Mais pour porter un véritable diagnostic, il est nécessaire d'évaluer leur rôle non seulement sur les transformations des systèmes de production, mais aussi sur l'avenir à long terme des ressources et des paysages. En nous appuyant sur les résultats de plusieurs programmes successifs de recherche interdisciplinaire sur l'élevage dans les Pyrénées centrales, nous présentons dans cet article une analyse conjointe de l'évolution des systèmes d'élevage et les mutations de l'utilisation de l'espace dans ce milieu où l'élevage repose sur l'utilisation conjointe de terrains collectifs et de terrains privés. Au cours des dernières décennies, marquées

par une diminution de la population et du cheptel, les systèmes d'élevage se sont diversifiés, les modifications de conduite des troupeaux étant principalement guidées par un objectif d'intensification et d'adaptation aux exigences du marché. Parallèlement la durabilité de l'utilisation des ressources et la qualité des paysages se sont affaiblies. L'analyse des processus en jeu montre que seuls une prise en compte globale du territoire et un contrôle collectif de la gestion des terres, collectives et privées, permettent d'assurer la durabilité écologique de l'élevage dans ce type de situations.

Mots-clés : systèmes d'élevage, systèmes pastoraux, terres collectives, paysage, durabilité écologique, changement technique, utilisation de l'espace, Pyrénées

L'exploitation collective des terres est souvent considérée comme un frein au développement des activités d'élevage dans les milieux pastoraux méditerranéens. Elle est alors vue comme un obstacle à l'adoption par les éleveurs de systèmes de production performants. Mais peut-on se contenter d'un tel diagnostic ? La notion de développement durable, qui devient une préoccupation majeure dans nos sociétés, montre qu'il est nécessaire d'évaluer non seulement l'incidence socio-économique des transformations envisagées (sont-elles économiquement viables et socialement acceptables ?), mais encore leur incidence écologique (FAO, 1992). Pour contribuer à la réflexion sur le rôle de l'exploitation collective des terres, nous proposons une analyse conjointe de l'évolution des conduites de troupeau et des modalités d'exploitation des ressources pastorales dans les Pyrénées

centrales à partir des années 1960. L'espace pyrénéen, comme celui des autres régions montagneuses, a été fortement façonné par l'homme pour l'adapter à une mise en valeur agro-pastorale dont les grandes lignes reposaient sur des réglementations collectives très strictes d'utilisation des différents éléments du paysage (Chevalier, 1980). Avec la spécialisation sur l'élevage, les années 1960 marquent une rupture dans l'organisation de l'économie agricole de la région. Ses transformations ont été fortement conditionnées par la dépopulation et la déprise agricole importante que la région a connues. En nous appuyant sur les résultats de plusieurs programmes successifs de recherche interdisciplinaires, nous les analysons selon des modèles à vocation plus générale, afin de proposer en conclusion des éléments de réflexion pouvant concerner d'autres situations. Les statistiques

sur l'évolution des caractéristiques des exploitations et des troupeaux de la région étant présentées par ailleurs (Buffière, ce volume), nous mettons ici l'accent sur les logiques en œuvre, que ce soit en matière de fonctionne-

ment technique des élevages, de dynamique écologique des ressources et des paysages, ou encore en matière de contrôle social de l'utilisation de l'espace.

1. Les bases générales de l'économie pastorale pyrénéenne : la situation des années 1960

Les années 1960 représentent une période charnière dans l'histoire agraire des Pyrénées. C'est le moment où l'économie locale a commencé à reposer principalement sur l'élevage, tout en conservant les grands traits de fonctionnement des systèmes agro-pastoraux antérieurs (Balent & Barrué-Pastor, 1986). La situation à cette période nous sert de référence pour analyser les transformations de l'élevage. Sans idéaliser pour autant les sociétés agraires anciennes, nous considérons comme un archétype les logiques générales des modes d'exploitation du milieu et des systèmes d'élevage qu'elles avaient mis en place. L'économie agro-pastorale pyrénéenne ancienne visait à nourrir une population très nombreuse par rapport à la capacité du milieu, surtout à la fin du siècle dernier (période du maximum absolu de population). Pour cela, les hommes ont aménagé le milieu pour en utiliser jusqu'au moindre recoin (terrasses, bocages, etc.), et accordé une forte importance à la gestion à long terme des ressources. L'évolution générale de la société de notre pays et le développement des transports ferroviaires et routiers ont conduit, à partir du début du XX^e siècle, à une forte dépopulation de la région, et à l'abandon progressif de la culture au profit de l'élevage. L'abandon de la culture n'a toutefois pas modifié les grandes lignes de la structuration des paysages, ni celles des pratiques pastorales jusqu'à la fin des années soixante. La transformation des terroirs anciennement cultivés en prairies en constitue la seule modification notable (Balent & Barrué-Pastor, 1986).

1.1 Structuration de l'espace et logique d'organisation des pratiques pastorales

Le village constituait le principal niveau d'organisation de la mise en valeur agricole de

l'espace. Le territoire des communautés villageoises était structuré en terroirs (Chevalier, 1980). Le contexte où ils se sont mis en place —celui d'une société dont la densité de population était très forte par rapport à la capacité du milieu— explique l'ingéniosité mise à façonner le milieu pour l'adapter aux besoins des sociétés (terrains cultivés en particulier, avec terrasses, irrigation par gravité, etc.). Dans les années 1960, la structuration du milieu en terroirs reste très marquée et l'utilisation de chacun d'entre eux relativement homogène (Duru *et al.*, 1979 ; Gibon, 1981 ; Balent, 1987). On distingue quatre grands types de terroirs.

Les deux premiers correspondent à des terrains privés, néanmoins soumis à des usages collectifs pendant une partie de l'année :

- terroirs de fond de vallée et premières pentes occupés par des prairies de fauche, le plus souvent enserrées dans des bocages de frênes ; ces surfaces sont fauchées à la belle saison pour constituer les stocks de fourrages hivernaux ;
- terroirs de fauche éloignés des villages et anciens terroirs de culture sur pentes fortes. Parsemés de granges-étables quand il s'agit de terroirs de prés éloignés des villages, façonnés en terrasses quand il s'agit d'anciens champs transformés en prairies, ces terroirs sont pour l'essentiel consacrés aux récoltes de fourrages hivernaux. Les plus difficiles d'entre eux sont voués au pâturage collectif des troupeaux en demi-saison ; nous les avons dénommées pour cette raison "zones intermédiaires".

Les deux derniers correspondent aux terres collectives :

- pacages communaux ou syndicaux de demi-altitude, les "bas-vacants", pâturés avant et après la période d'estive, et parfois éga-

lement en hiver ;

- estives collectives, pâturages d'altitude situés dans la zone subalpine ou parfois plus bas, et consacrés à la transhumance estivale.

Dans les années 1960, chaque exploitation possède des parcelles dans chacun des terroirs privés, disposant ainsi de toute la palette des ressources du milieu. Les pratiques individuelles d'utilisation des prés de fauche restent très homogènes entre exploitations et leur fumure est pour partie organisée collectivement (parcage nocturne des ovins).

L'utilisation des parcours au cours de l'année est illustrée par la figure 1.

L'organisation du calendrier de pâturage en fonction de l'étagement en altitude est classique dans les régions de montagne. Une première particularité des Pyrénées, par rapport à d'autres montagnes européennes, est la pratique régulière de sorties hivernales au pâturage, aussi souvent que le climat le permet. Du fait de sa situation méridionale, le massif présente en effet un enneigement relativement faible et discontinu (50 jours de neige au sol en moyenne à 1300 m d'altitude), mais très irrégulier entre années (de 20 à 120 jours). L'autre trait marquant à relever dans l'organisation traditionnelle de la mise en valeur de l'espace est le fait que toutes les surfaces utilisées par l'élevage, y compris les terrains privés (prés de fauche et zones intermédiaires), font l'objet de pratiques d'utilisation collective. La vaine pâture, ou des règlements assimilés (prohibet), autorisent tous les éleveurs de chaque commune à pâturer les surfaces privées de l'automne (1^{er} novembre) au printemps. Si ces pratiques ont disparu dès la fin du XIX^e siècle dans quelques vallées, telles que le Couserans en Ariège (Chevalier, 1980), elles restent bien vivantes dans les années 1960 sur une grande partie des Pyrénées centrales.

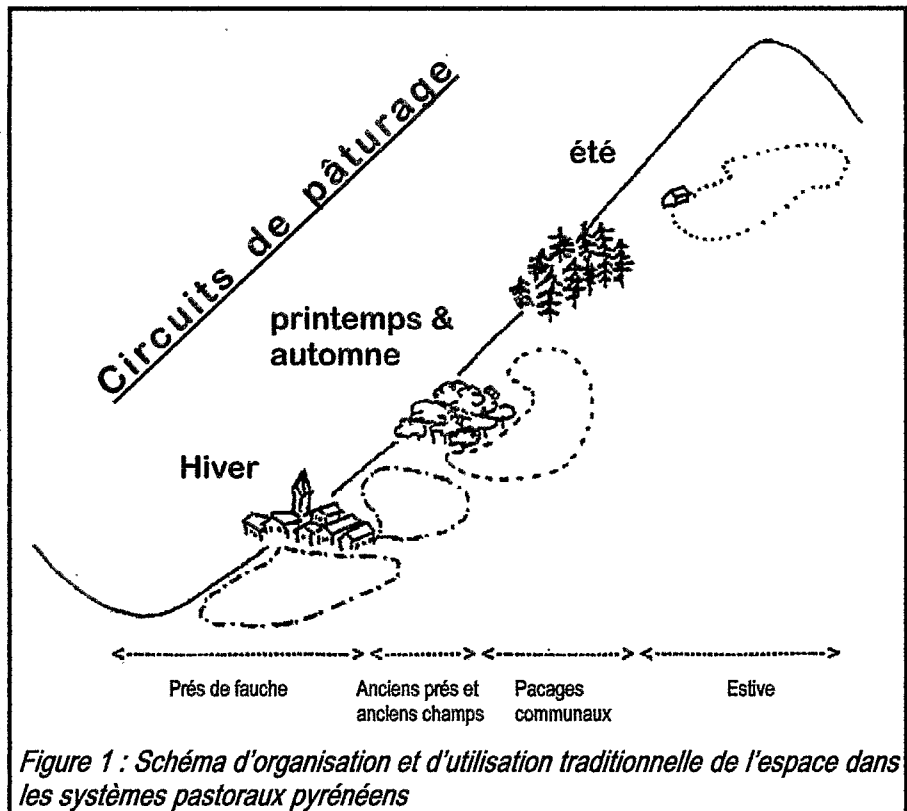


Figure 1 : Schéma d'organisation et d'utilisation traditionnelle de l'espace dans les systèmes pastoraux pyrénéens

1.2 Les logiques des systèmes d'élevage traditionnels

Certaines bases d'organisation des systèmes d'élevage pyrénéens ont peu varié au cours des siècles. Les fonctions productives des troupeaux ont cependant évolué, et des modifications de détail dans la conduite des troupeaux sont intervenues tout au long de l'histoire. Les systèmes d'élevage étaient finalisés par l'objectif d'exploiter au maximum les possibilités de pâturage pour assurer les besoins des sociétés locales. Ils présentent au début des années 1960 les caractéristiques suivantes (Gibon, 1981) :

- **l'utilisation d'un matériel animal rustique**, dont les aptitudes permettent de tirer parti d'espaces à fortes contraintes et de variations saisonnières importantes des ressources fourragères : aptitude à la marche, aptitude à consommer des rations importantes de fourrages grossiers, aptitude à mobiliser et reconstituer des réserves corporelles ; aptitude au désaisonnement pour les races ovines locales, etc. ;
- **l'exploitation de la complémentarité entre espèces animales**. La mixité du cheptel de chaque exploitation (élevages mixtes ovins-bovins) étant à la fois un

moyen de mise en valeur plus complète des ressources propres de l'exploitation et l'assurance de disposer de multiples produits animaux. Jusqu'à dans les années 60, la production de viande n'était pas la seule finalité de l'élevage. Chez les ovins, la laine, et surtout le fumier pour les cultures (avec en particulier les pratiques de fumure par parcage nocturne), étaient des produits très recherchés. Les bovins, en plus de la production de viande et de lait, étaient utilisés pour le travail (agricole et forestier) ;

- **une conduite souple de la reproduction des troupeaux.** Les saisons de reproduction sont très longues, tant chez les ovins que chez les bovins. À l'échelle de l'année, les échecs ou retards de reproduction chez une partie des femelles reproductrices sont chose courante et normale dans ces systèmes. Cette conduite n'est pas pour autant synonyme de gestion anarchique, comme l'a montré Santucci (1991) pour les élevages caprins corses. Elle traduit seulement le choix d'un compromis entre niveaux d'intrants (ou d'artificialisation des conditions de milieu) et niveaux de performances des animaux différent de celui que nous avons été formés à considérer comme souhaitable ;
- **une multiplicité de types de produits et de périodes de vente,** permettant d'assurer une trésorerie relativement régulière au cours de l'année, mais aussi de réviser les objectifs de production en fonction de la conjoncture tout au long du cycle de production (par exemple, en cas de pénurie fourragère, on élève en broutard un veau qu'il était initialement prévu d'engraisser sous la mère). La facilité d'adaptation de la conduite de troupeau est un élément im-

portant de régulation dans les systèmes traditionnels pyrénéens, très sensibles par nature à l'aléa climatique (Gibon & Duru, 1986).

Ces systèmes d'élevage apparaissent en fait comme des formes très élaborées et très judicieuses d'exploitation la plus complète possible des ressources d'un milieu à fortes contraintes, grâce à l'utilisation forcée d'un facteur de production moins rare que les autres : le travail humain (Gibon, 1994).

1.3 L'organisation d'ensemble des systèmes pastoraux traditionnels

L'organisation traditionnelle des systèmes pastoraux comporte un contrôle strict par la communauté villageoise du chargement animal sur le territoire de la commune (taille des troupeaux familiaux contingentée en fonction des surfaces privées exploitées), et des modes et périodes d'utilisation des surfaces agricoles et pastorales (Balent & Barrué-Pastor, 1986). Le pâturage est très strictement réglementé, tant sur les terres privées que collectives, et les bergers sont sous la responsabilité directe de la communauté. Dans ces systèmes pastoraux, où l'on peut distinguer trois principaux niveaux d'organisation (la communauté, les éleveurs et les bergers), la fonction principale de la communauté est d'assurer la préservation à long terme des ressources pastorales (Balent, 1987). Avec le contrôle strict du nombre et de la taille des exploitations découlant des règles régissant les mariages et les successions (Soulet, 1985), l'organisation sociale locale visait à assurer à l'agriculture des qualités de durabilité tant écologique, que sociale et économique.

2. L'évolution récente des systèmes d'élevage

2.1 Les principales tendances de modification de la conduite des troupeaux : une difficile quête de gains de productivité

La ligne de force majeure de la politique de développement agricole mise en place en

France à partir des années 1960 a été de promouvoir la spécialisation des unités de production, comme préalable nécessaire à leur intensification. L'évolution des conditions du marché de la viande a également joué un rôle important dans les options prises. Sur la zone des Pyrénées centrales, les modifications de la conduite des troupeaux s'organisent selon plu-

sieurs grandes tendances :

L'abandon de la mixité des élevages

La diminution de la main-d'œuvre présente sur les exploitations, liée à l'évolution des modes de vie et des projets familiaux, et les incitations à la spécialisation se sont conjuguées pour réduire le nombre des élevages mixtes ovins/bovins.

L'introduction de races bouchères

Pour les ovins comme pour les bovins, les différences de prix unitaire en fonction de la "qualité" de l'animal (essentiellement sa conformation) se sont creusées, favorisant le remplacement des races rustiques par des races bouchères spécialisées. Chez les ovins, le phénomène s'est cantonné à la région des Hautes Pyrénées, où la technique du croisement terminal avec la race Berrichon du Cher a été adoptée par une partie des éleveurs. Dans les troupeaux bovins par contre, cette démarche a été beaucoup plus répandue : race Charolaise puis Limousine et Blonde d'Aquitaine ont fait leur apparition dans de nombreuses vallées.

Dans les deux espèces, le croisement terminal initialement préconisé s'est souvent transformé en croisement d'absorption. Dans ce milieu où l'allotement des animaux n'est pas toujours possible, et aussi faute d'argent ou encore de discernement, les éleveurs ont souvent conservé comme reproductrices les jeunes femelles issues de ces croisements.

La spécialisation des produits et la restriction des périodes de vente

Le marché des ovins a évolué vers des variations saisonnières de plus en plus marquées du prix des agneaux de bergerie, et vers une mévente de plus en plus forte de certains produits, en particulier des broutards (agneaux commercialisés à 6-8 mois au retour d'estive). Ces phénomènes, et plus récemment l'essor de la vente d'agneaux légers sur l'Espagne ; ont poussé à rechercher des mises bas d'automne précoces et très groupées.

Le marché des bovins s'est lui aussi spécialisé. Les possibilités de vente de veaux de boucherie ou de gros bovins auprès des bouchers locaux se sont petit à petit érodées. En dehors de la vente de broutards, seule est restée la possibilité de valoriser quelques jeunes

veaux très bien conformés (culards en particulier) auprès des maquignons et des groupements. La vente des broutards d'automne se fait d'autant mieux que les lots sont importants et homogènes en âge, et les évolutions les plus récentes du marché conduisent à favoriser des ventes plus précoces (août). Les éleveurs recherchent ainsi des vêlages groupés en janvier-février ou sur mars-avril selon les conditions de leur exploitation.

L'amélioration du niveau des performances de reproduction du troupeau

Une des voies les plus suivies pour améliorer la productivité des unités de production a été l'augmentation des niveaux d'alimentation du cheptel-mère pendant l'hiver en vue d'obtenir une mise bas régulière par femelle et par an (et d'améliorer la prolificité chez les ovins). De nombreux éleveurs ont cherché à augmenter le niveau de réserves fourragères par animal hiverné, en améliorant la productivité des prés de fauche, ou encore en augmentant les superficies fauchées par animal.

Une caractéristique commune aux diverses évolutions évoquées est d'aboutir à une perte de souplesse des systèmes d'élevage. En outre, parmi les éleveurs qui se sont engagés le plus loin dans le processus d'intensification, certains n'ont pas pu ou n'ont pas su maîtriser les innovations adoptées, ce qui s'est traduit par une perte de cohérence interne de leurs systèmes d'élevage. C'est vrai en particulier dans les cas d'introduction de races bouchères. Les difficultés de maîtrise de la reproduction, liées à la moindre capacité des animaux à se reproduire en conditions d'alimentation restreintes ont souvent rogné le bénéfice escompté (Theau & Gibon, 1993). La moindre aptitude de ces animaux à valoriser des parcours difficiles, et la recherche de meilleures conditions d'alimentation au pâturage, ont cantonné ces troupeaux à l'utilisation des surfaces pastorales les plus accessibles et les plus productives.

La diversification sociale des éleveurs (Barrué-Pastor & Pugliesi, 1988) a contribué à la diversité de leurs réponses individuelles aux pressions économiques et sociales, et à la juxtaposition sur le même territoire de systèmes d'élevage aux logiques différenciées. Tous n'ont pas entrepris une intensification pous-

sée. Nombre d'entre eux ont résisté à certaines propositions d'innovations, par exemple en matière de reproduction des troupeaux et de constitution de stocks fourragers hivernaux, au nom des contraintes imposées par les pratiques collectives d'utilisation de l'espace. Les modifications des systèmes d'élevage ont été néanmoins assez nombreuses et importantes pour modifier fortement l'équilibre entre l'offre fourragère du territoire et la demande alimentaire des troupeaux. Leur principale conséquence a été de renforcer la demande en fourrages conservés pour l'hivernage, et de reporter une partie de la pression de pâturage de l'estive vers les vallées.

2.2 La diversité des exploitations d'élevage sur un même territoire : illustration sur l'exemple du Couserans

Pour illustrer les conséquences globales au niveau local des modifications des exploitations et des systèmes d'élevage sur l'utilisation de l'espace, nous proposons ici les principaux résultats d'une étude effectuée dans deux petites vallées du Couserans (Pyrénées ariégeoises). Il s'agit d'une région au caractère agricole très marqué par rapport à d'autres vallées (17% d'agriculteurs dans la population active), et où, par ailleurs, les usages collectifs de terrains privés ont disparu depuis longtemps. L'élevage bovin y est aujourd'hui très dominant.

Cette étude nous a d'autant mieux permis de mettre en évidence le poids très élevé des pressions économiques sur les stratégies individuelles des éleveurs que, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres vallées, les valeurs liées au système montagnard classique prédominent dans l'esprit des éleveurs de la région. Ils sont généralement soucieux du maintien des capacités productives des ressources pastorales et de plus en plus conscients de leur rôle pour la maîtrise de la dynamique des paysages.

Nous avons analysé les stratégies d'utilisation de l'espace et les logiques de conduite de troupeaux au moyen d'une enquête exhaustive des exploitations de 5 villages. La méthode

utilisée comporte une cartographie avec chaque éleveur du parcellaire de l'exploitation. Les structures spatiales des exploitations ont été analysées à partir de quelques critères relatifs à la distribution des terrains de la SAU et des bâtiments d'élevage dans le territoire valléen (Gibon *et al.*, 1996a), et les principaux traits de fonctionnement des systèmes d'élevage caractérisés à l'aide de quelques indicateurs simples (Gibon *et al.*, 1996b). Nous avons analysé les caractéristiques des exploitations et des conduites de troupeau en référence aux caractéristiques des familles (Tab.I).

Les jeunes agriculteurs en début de carrière adoptent généralement des systèmes qui contribuent à réaliser une exploitation complète des ressources pastorales de la montagne, avec la mise en valeur de structures spatiales de type classique ou contraignant et la pratique de systèmes d'élevage classiques (race locale Gasconne et utilisation d'estives). Leur recherche d'amélioration de la productivité de l'exploitation passe principalement par un aménagement de ces systèmes d'élevage classiques (avancée des périodes de vêlage, allotement au pâturage).

L'étude des familles avec enfants à charge montre que cette stratégie ne perdure pas quand ils prennent de l'âge. L'évolution des besoins économiques familiaux et l'érosion des prix des animaux poussent souvent les éleveurs à agrandir leurs exploitations tant que des parents âgés peuvent les aider. Lorsque la charge en travail devient trop lourde du fait de l'agrandissement de l'exploitation et de la cessation d'activité des parents, bon nombre d'éleveurs cherchent à améliorer la structure spatiale de l'exploitation, par regroupement et/ou agrandissement différentiel de l'exploitation sur les terroirs les plus favorables, et à abandonner l'utilisation des granges-étables grâce à la construction d'un bâtiment d'élevage de taille importante près du siège de l'exploitation. Alors que la majorité d'entre eux conserve des systèmes d'élevage proches des systèmes classiques, quelques-uns choisissent en outre de transformer profondément les systèmes techniques de production, en recourant à des races bouchères, et abandonnent la logique pastorale.

Chez les célibataires et les couples âgés

sans succession, la diversité des structures spatiales et des systèmes techniques est importante. Certains continuent dans une logique très "paysanne" à exploiter minutieusement tous les terrains dont ils disposent.

D'autres en revanche abandonnent les surfaces les plus contraignantes, qu'il s'agisse des espaces pastoraux comme des terres de l'exploitation, et misent sur l'utilisation de races bouchères.

Tableau 1 : Les structures spatiales des exploitations et les systèmes d'élevage selon les types de famille dans les exploitations du Couserans (adapté de Gibon et al., 1996a)

TYPES DE FAMILLE	TYPES DE STRUCTURE SPATIALE				
	Classique vallée en U	Classique vallée en V	Groupée sur terrains plats	Groupée sur versant sud	Très contraignante
Jeunes de moins de 35 ans	SGC (n=1) SGM (n=3)				SGC (n=1) SGM (n=1)
Couples 36-60 ans avec enfants à charge	SGM (n=1) SRB (n=3)		SGC (n=1) SGM (n=2)	SRB (n=1)	
Célibataires de plus de 35 ans	SGC (n=3) SGM (n=1)	SRB (n=1)	SGM (n=1)	SGC (n=1) SRB (n=1)	SGM (n=1) SRB (n=1)
Couples > 60 ans sans successeur	SGC (n=1)				SRB (n=1)

Légende : Les nombres d'exploitations sont indiqués entre parenthèses.

SGC : Système gascon classique. Troupeau de race Gasconne avec vélages de printemps et vente de brouillards de descente d'estive. Tout le troupeau utilise l'estive.

SGM : Système gascon modernisé. Variante du précédent avec avancement des périodes de vélage en janvier-février et/ou conservation d'un lot d'animaux sur l'exploitation pendant l'été.

SRB : Système "race Bouchère". Troupeau de race bouchère avec vélages de printemps ou d'hiver. Les animaux sont mis au pâturage l'été sur zone intermédiaire et/ou sur les terres de l'exploitation.

3. l'évolution des paysages et des relations entre les sociétés pastorales et leur territoire

Dans le contexte de dépopulation de la région, les réponses individuelles divergentes que les éleveurs ont apportées aux pressions de l'évolution économique et sociale ont contribué à remettre en cause l'équilibre entre activité pastorale et gestion à long terme de l'espace qui existait jusque dans les années 1960. Malgré l'apparition des groupements pastoraux, les instances villageoises collectives se sont trouvées dans l'incapacité de continuer à assurer un réel contrôle de l'exploitation des ressources de leur territoire. Pour en rendre compte, il convient de revenir aux statuts juridiques et modes d'usage des différents éléments des paysages, et à une analyse des changements de l'organisation d'ensemble des systèmes pastoraux.

3.1 L'évolution des terroirs privés de vallée : déstructuration des paysages et mise en cause de la reproductibilité des ressources

La désorganisation des terroirs de vallée

Dans le système traditionnel, la répartition des terrains de chaque exploitation entre les différents terroirs de fauche (et de pacage dans les vallées sans vaine pâture) était assez homogène, et des règles très strictes de transmission du patrimoine assuraient un contrôle social strict de la taille des exploitations. Comme l'illustre l'exemple du Couserans,

rans que nous venons de développer, les structures spatiales des exploitations sont aujourd'hui très diverses et les modes d'utilisation des parcelles au sein d'un même terroir se sont diversifiés. La correspondance étroite entre aptitudes des terrains et modes d'usage du milieu qui caractérisait les paysages agraires anciens n'existe plus. A la complémentarité et coordination entre exploitations qui caractérisaient l'organisation des communautés villageoises traditionnelles, se sont substitués des phénomènes d'abandon sur certains terrains, de compétition sur d'autres, ou encore d'appropriation individuelle de certaines zones. Ces phénomènes mettent en cause la durabilité écologique des ressources et des paysages (Balent & Duru, 1984 ; Balent, 1991 ; Balent & Gibon, 1996).

L'extension des terroirs de zones intermédiaires et les menaces sur leur avenir

La tendance à l'abandon des terrains les plus difficiles se traduit par un changement complet de vocation de certains terroirs fauchés dans les années 1960, anciens terroirs de culture en terrasses ou anciens terroirs de fauche difficilement mécanisables pour des questions de pente ou d'accessibilité. Du fait de la tradition d'usage collectif en pâturage des terrains privés, ces terroirs sont actuellement utilisés comme parcours de demi-saison. Cette nouvelle forme d'utilisation évite la fermeture complète de ces unités de paysages par enfrichement, sans toutefois en assurer une réelle durabilité. Le pâturage libre de ces espaces par les troupeaux du village s'est généralisé. Balent (1987) a montré que cette pratique freine l'enfrichement, mais ne l'empêche pas, en raison des particularités du comportement des animaux en pâturage libre, qui concentrent leurs activités sur les zones les plus favorables et délaissent les autres. La durabilité de ces ressources ne peut être assurée que si des opérations d'entretien du milieu sont pratiquées en complément.

3.2 Les principales modifications dans les pratiques de pâturage

La diminution du gardiennage

Le gardiennage des troupeaux au pâturage était autrefois général, aussi bien l'été sur les parcours d'altitude que pendant les autres saisons sur les terres de vallée. Les bergers d'estive continuaient à assurer le gardiennage collectif des troupeaux en demi-saison et en hiver, ou étaient remplacés pendant ces périodes par une garde à tour de rôle de la part des éleveurs, dont la durée était établie en fonction des tailles de troupeau. Ces pratiques ont fortement régressé au profit d'une surveillance beaucoup plus lâche des animaux, parfois accompagné d'appropriations individuelles de circuits de pâturage en hiver et demi-saison.

L'évolution de la vaine pâture

Dans de nombreuses vallées, l'émiettement des parcellaires rend difficile un pâturage sur les seules terres des exploitations, alors que dans le même temps les éleveurs cherchent à contrôler pleinement la gestion des prés de fauche, dont ils ont intensifié la production. Le maintien de la vaine pâture fait l'objet de controverses. S'il n'y a pas eu de remise en cause directe de ce droit d'usage, la pratique de la vaine pâture a fortement évolué selon les communes, en fonction du nombre des éleveurs restant, de leurs systèmes de production et des attitudes des propriétaires de terrains non exploités. Les éleveurs de bovins tendent à la rejeter, alors que les éleveurs d'ovins la revendiquent fortement, le pâturage hivernal constituant dans ces élevages une ressource essentielle à l'alimentation du troupeau, contrairement aux élevages bovins (Gibon, 1981 ; Balent, 1987). Les propriétaires de parcelles abandonnées tolèrent généralement la pratique de la vaine pâture, mais y deviennent souvent opposés quand les éleveurs envisagent de faciliter leur travail en organisant le pâturage par la pose de clôtures (en bordure de terroir pour un usage collectif, ou encore pour définir des espaces pour chacun des troupeaux). Nous avons observé dans le Luchonnais que le maintien et les possibilités d'aménagement de la vaine pâture sont

fortement conditionnés par la proportion d'éleveurs dans les conseils municipaux (Gautier & Jouanaud, 1993).

3.3 Les modifications du contrôle social de la gestion du territoire

La prédominance des stratégies individuelles

Des années 1960 à une période toute récente, le souci de la gestion à long terme des ressources a perdu fortement de son importance, avec la dépopulation et la diminution du cheptel. Le contrôle collectif de la mise en valeur de l'espace s'est fortement affaibli, en particulier sur les surfaces pastorales de vallée. Le gardiennage a fortement régressé. Avec la diversification de l'économie locale (activités liées au tourisme en particulier), les instances communautaires locales (conseils municipaux ou syndicats) n'ont plus accordé la même importance à l'activité pastorale. Les agriculteurs sont souvent devenus minoritaires dans ces instances. Ainsi, si l'on se réfère au schéma d'organisation des systèmes pastoraux traditionnels (fig.2), avec l'affaiblissement des deux pôles extrêmes du schéma, le niveau des éleveurs individuels est devenu le principal niveau de la gestion de l'espace. Leur priorité porte sur la durabilité de leur propre activité et non sur l'avenir à long terme du territoire communal et de ses ressources. Même dans les situations où des groupements pastoraux ont pris le relais des conseils municipaux pour gérer les espaces collectifs, les problèmes de prise en compte de l'avenir à long terme des ressources ne sont pas résolus. Jusqu'à une période toute récente,

la diminution des effectifs animaux a libéré suffisamment de terrains à pâturer pour que l'enfrichement et la baisse de la fertilité des terrains ne préoccupent pas les éleveurs (Balent & Barrué-Pastor, 1986).

L'apparition de nouveaux acteurs

De nouveaux utilisateurs du milieu (entrepreneurs de tourisme, résidents secondaires, etc.) sont apparus localement. La mise en place des politiques de développement agricole et d'aménagement rural a également conféré à des acteurs très éloignés de la société locale un pouvoir d'orientation des décisions relative à la gestion du territoire. Cette multiplication d'enjeux et d'acteurs contraste avec l'organisation traditionnelle où la société locale assurait elle-même le contrôle à long terme de la gestion de son territoire, dans le cadre d'instances où tous les enjeux pouvaient être pris en compte et réfléchis en fonction d'une connaissance locale des aptitudes du territoire (fig.2).

Dans la situation actuelle, l'absence d'instances de négociation et de contrôle réellement efficaces des initiatives des individus ou des groupes d'intérêt, rend difficile l'émergence d'une gestion à long terme du territoire. C'est pourtant un enjeu important pour le maintien de l'élevage, mais aussi pour l'avenir des autres activités économiques locales (tourisme et thermalisme en particulier), pour lesquelles la qualité des paysages est un atout majeur. Les tentatives de réorganisation des systèmes pastoraux actuellement observées sont liées à la capacité qu'ont ou que n'ont pas les communes à mobiliser leur population sur des projets globaux de développement.

Conclusions

Dans ce papier, nous avons tenté d'analyser et d'interpréter l'évolution de la gestion des troupeaux et de l'espace dans les Pyrénées centrales. Les formes traditionnelles de propriété et d'usage du territoire n'ont pas été radicalement remises en cause, et pourtant la durabilité (écologique en particulier) des systèmes pastoraux pyrénéens est aujourd'hui menacée. Comme dans de nombreuses montagnes de l'Europe du Sud

(Bourbouze & Rubino, 1992), la dépopulation qu'ont connue les Pyrénées offre une première clé pour comprendre cette évolution. Elle a contribué à l'abandon et à l'enfrichement partiels de territoires devenus trop vastes face à l'évolution des effectifs d'animaux. L'adaptation des productions aux pressions économiques du marché représente l'autre grand facteur qui a dominé les évolutions. L'intensification des systèmes

d'élevage, même si elle a été relativement limitée, a reporté une partie de la pression animale des terres de parcours vers les zones les plus favorables du territoire. Mais ces explications ne suffisent pas pour comprendre les mutations profondes de la situation et pour dégager des pistes pour l'avenir de l'élevage.

Tout d'abord, il nous paraît nécessaire d'invoquer les changements intervenus dans la culture des sociétés rurales, et de les relier aux politiques de développement agricole. Les différences culturelles entre les sociétés paysannes et les sociétés modernes soulignées par Berger (1981) éclairent les raisons qui conduisent les premières à développer des systèmes agraires plus respectueux de l'environnement. Selon cet auteur, c'est surtout au niveau de la conception de l'avenir que se différencient le plus ces deux types de culture. Pour les sociétés paysannes, l'avenir est une continuation du chemin créé et entretenu par les générations précédentes. C'est la tradition transmise à travers les conseils, les exemples et les commentaires. L'avenir apparaît comme un étroit chemin à travers une étendue de risques connus et inconnus. Pour les sociétés modernes très ouvertes sur l'économie de marché, l'avenir offre des espérances toujours plus grandes. Ces "cultures de progrès" envisagent le futur comme une expansion.

L'évolution de l'élevage dans les Pyrénées centrales relève bien, nous semble-t-il, de ce schéma d'analyse. La politique de développement qui a prévalu au cours des 30 dernières années a visé essentiellement à transformer les pratiques individuelles de conduite de troupeau et de gestion des exploitations pour améliorer l'efficacité de la production animale. La résistance à certaines propositions d'innovations, manifestée par bon nombre d'éleveurs au nom de leurs objectifs d'utilisation de l'espace et des contraintes

liées aux pratiques collectives, a souvent été attribuée à un certain passéisme. La diversification sociale des éleveurs a contribué à diversifier leurs réponses aux fortes pressions économiques et sociales. Elle a conduit à la coexistence de systèmes d'élevage dont les logiques sont pour certaines très éloignées des préoccupations de durabilité des ressources. Aujourd'hui, dans les Pyrénées, mais aussi d'une manière plus générale dans nos pays européens, un enjeu pour aller vers un développement durable est de mieux assurer l'équilibre entre les préoccupations liées à la filière et celles relatives au territoire dans l'orientation du développement de l'élevage.

L'autre aspect important des évolutions concerne l'affaiblissement des instances collectives contrôlant localement la mise en valeur du territoire. L'apparition dans les Pyrénées d'acteurs et d'enjeux nouveaux sur l'espace, extérieurs aux sociétés locales ou éloignés des préoccupations pastorales, renforce les difficultés de gestion cohérente du milieu à long terme. La mise en place de nouvelles formes d'organisation collective permettant des négociations d'ensemble autour des objectifs et projets des différents acteurs, et d'une prise en compte des possibilités d'évolution du milieu en fonction des pratiques d'utilisation, apparaît comme indispensable (Havet *et al.*, 1994). Pour aider à repenser les relations entre élevage et territoire dans un tel contexte, la recherche devra s'attacher non seulement à proposer des adaptations des conduites des élevages en fonction des nouveaux enjeux sur l'espace, mais aussi et surtout aux possibilités de réorganisation des paysages en terroirs. Le réaménagement d'ensemble de la mise en valeur des terrains, compte tenu de leurs aptitudes agro-écologiques et des nouvelles fonctions de l'espace, quelles qu'elles soient, apparaît en effet comme une clé de la durabilité écologique de ces systèmes pastoraux montagnards.

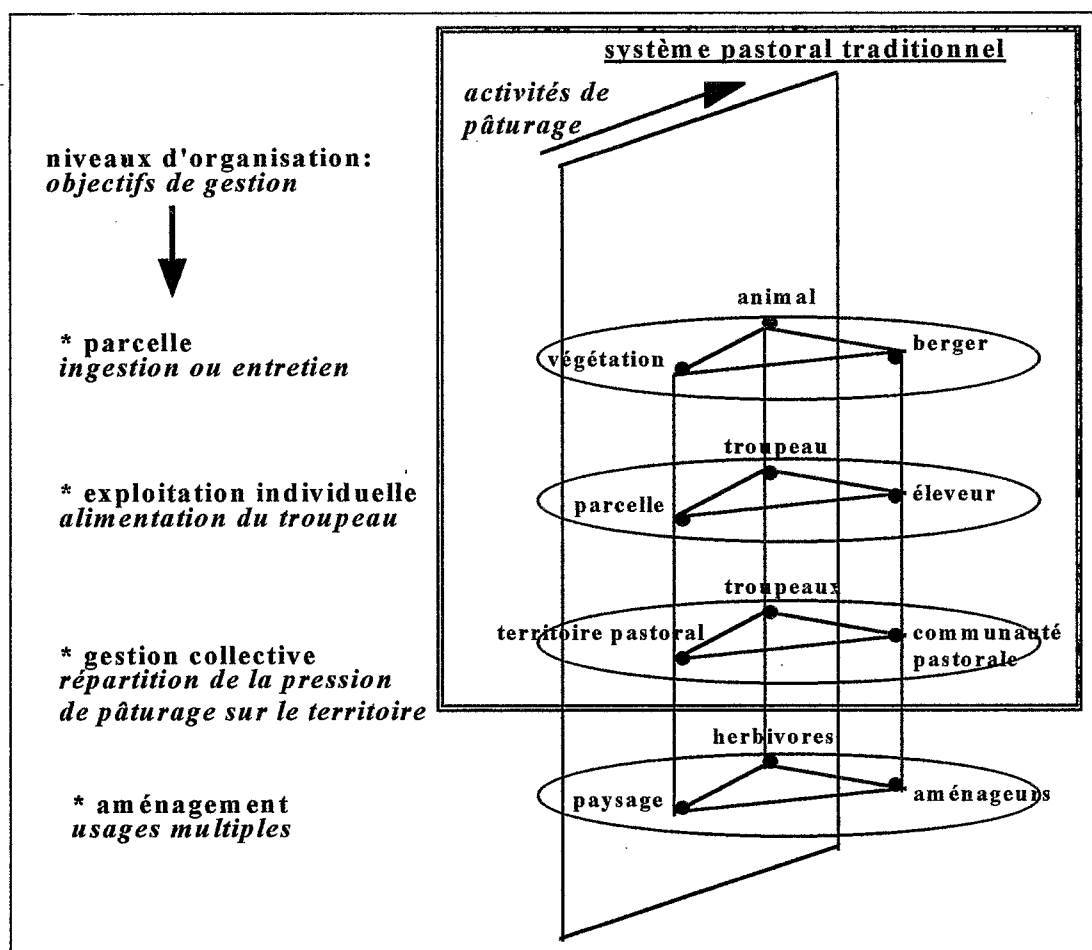


Figure 2 : Organisation de la gestion de l'espace dans les systèmes pastoraux (d'après Balent & Stafford-Smith, 1993)

Références

- Balent G., 1987.** *Structure, fonctionnement et évolution d'un système pastoral. Le pâturage vu comme un facteur écologique piloté dans les Pyrénées centrales.* Thèse Doctorat d'État, Université Rennes 1, 146 p.+ann.
- Balent G., 1991.** Construction of a reference frame for studying changes in species composition in grasslands : the example of an old-field succession. *Options Méditerranéennes, Série Séminaires* 15:73-81.
- Balent G., Barrué-Pastor M., 1986.** Pratiques pastorales et stratégies foncières dans le processus de déprise de l'élevage montagnard en vallée d'Oô (Pyrénées centrales). *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* 57:403-447.
- Balent G., Duru M., 1984.** Influence des modes d'exploitation sur les caractéristiques et l'évolution des surfaces pastorales : cas des Pyrénées centrales. *Agronomie* 4(2):113-124.
- Balent G., Gibon A. 1996.** Organisation collective et individuelle dans la gestion des ressources pastorales : conséquences sur la durabilité agro-écologique des ressources. in *Optimal exploitation of marginal Mediterranean areas by extensive ruminant production systems.* Journal of the Hellenic Society of Animal Production, EAAP Publication 83:365-375.
- Balent G., Stafford Smith M. 1993.** A conceptual model for evaluating the consequences of management practices on the use of pastoral resources. *Proc. 4th International Rangeland Congress, Montpellier* :1158-1164.
- Barrue-Pastor M., Pugliesi J.P., 1988.** Dynamiques et modalités d'adaptation des élevages montagnards : de la fragilité à la rupture. L'utopie d'une transformation radicale. *Colloque Campagnes de l'Europe : nouvelles données, nouvelles frontières.* ARF, Lyon.

- Berger J., 1981.** *La cocadrille. Une classe de survivants.* Ed. Mercure de France, Paris.
- Bourbouze A., Rubino R. (Eds), 1992.** *Terres collectives en Méditerranée. Histoire, législation, usages, modes d'utilisation par les animaux.* Ars Grafica, Villa d'Agri (Italie). 279 p.
- Chevalier M., 1980.** *La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises.* 2^{ème} éd. Ed. Résonances, Tarascon/Ariège, France.
- Duru M., Gibon A., Flamant J.C., Langlet A., 1979.** Recherches sur les problèmes pastoraux pyrénéens. in *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et des parcours méditerranéens.* INRA Publications, Versailles :231-256.
- FAO, 1992.** *Sustainable development and environment. FAO policies and actions (Stockholm 1972-Rio 1992).* FAO, Rome.
- Gautier Y., Jouaneau P., 1993.** *Fonctionnement des exploitations agricoles et utilisation du territoire pastoral en hautes vallées des Pyrénées centrales.* Mémoire fin d'études INPSA Dijon, INRA-SAD Toulouse : 73p.+ann.
- Gibon A., 1981.** *Pratiques d'éleveurs et résultats d'élevages dans les Pyrénées centrales.* Thèse Docteur-Ingénieur, INA Paris-Grignon. 160 p.
- Gibon A., 1994.** *Qualité du milieu, qualité des produits : l'émergence sociale du concept de qualité offre-t-elle une nouvelle chance à l'élevage viande dans les milieux difficiles. Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement* 28:219-239.
- Gibon A., Duru M., 1986.** *Fonctionnement des systèmes d'élevage ovin pyrénéens et sensibilité au climat.* in *Agrométéorologie des régions de moyenne montagne.* Toulouse, 1986. Les Colloques de l'INRA 39:304-316.
- Gibon A., Di Pietro F., Theau J.P., 1996a.** *Stratégies d'utilisation de l'espace en montagne. I. Les structures spatiales des exploitations pyrénéennes.* *Cahiers Options Méditerranéennes* 12:183-186.
- Gibon A., Theau J.P., Di Pietro F., 1996b.** *Stratégies d'utilisation de l'espace en montagne. II. Les logiques des systèmes d'élevage pyrénéens.* *Cahiers Options Méditerranéennes* 12:187-190.
- Havet A., Gibon A., Hubert B., Roux M., 1994.** *Méthodologie d'étude des relations élevage-environnement. Quatre exemples de recherche-action en France.* in Gibon & Flamant (Eds.), *The study of livestock farming systems in the scope of Research/Development.* Wageningen Pers, EAAP publication N°63 :101-105.
- Santucci P.M., 1991.** *Le troupeau et ses propriétés régulatrices, bases de l'élevage caprin extensif.* Thèse Docteur Ingénieur Université Montpellier II, 85 p.+ann.
- Soulet J.F., 1985.** *La vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'Ancien Régime.* Hachette, Paris (France), 319 p.
- Theau, J.P. & Gibon, A. 1993.** *Mise au point d'une méthode pour le diagnostic des systèmes fourragers. Application aux élevages bovin viande du Couserans.* *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement* 27:323-349.